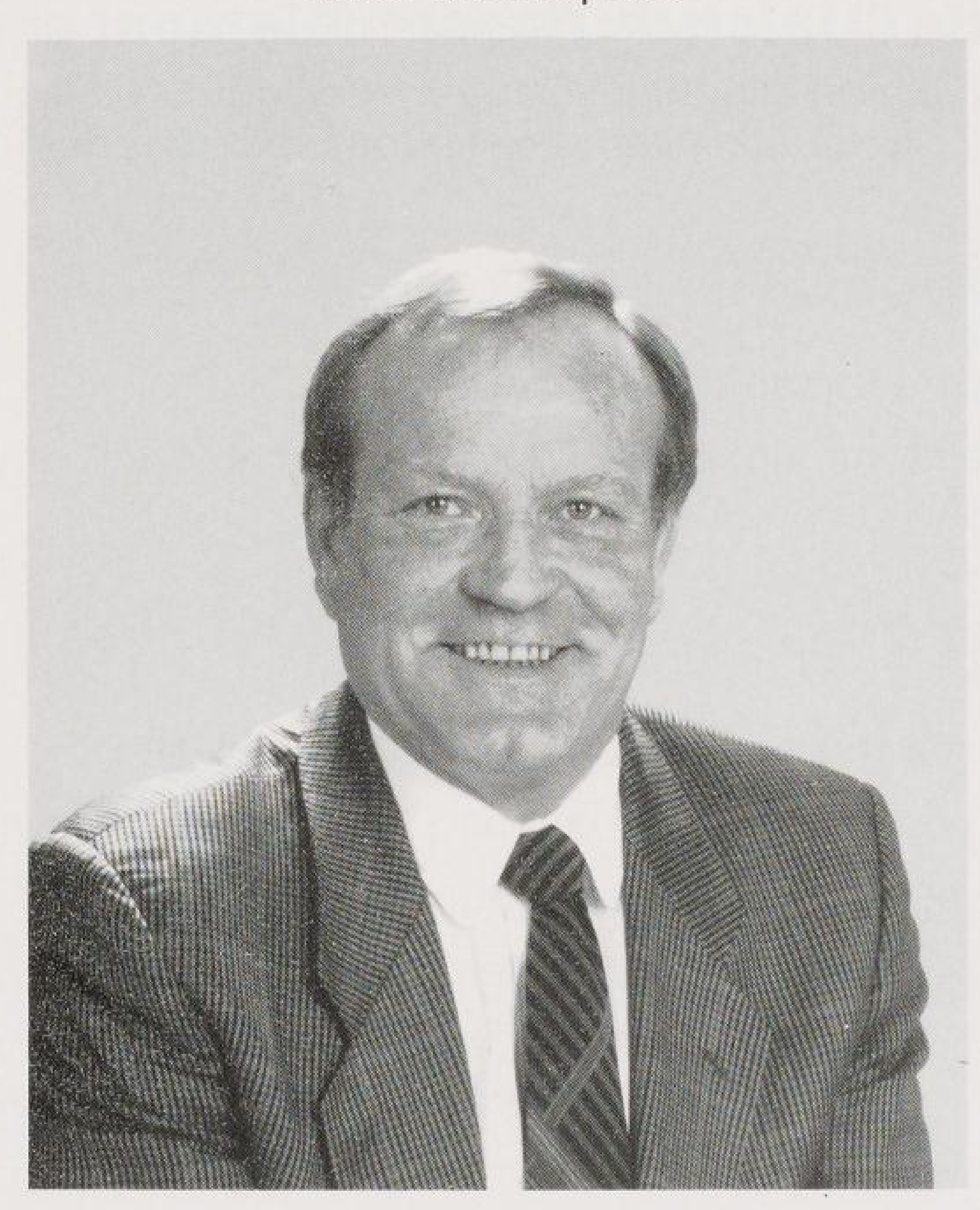
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 JUIN 1988

DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE
1re CIRCONSCRIPTION

ROGER COUTURIER

DÉPUTÉ SORTANT
Conseiller Général du Canton Mâcon Sud
Chef d'entreprise



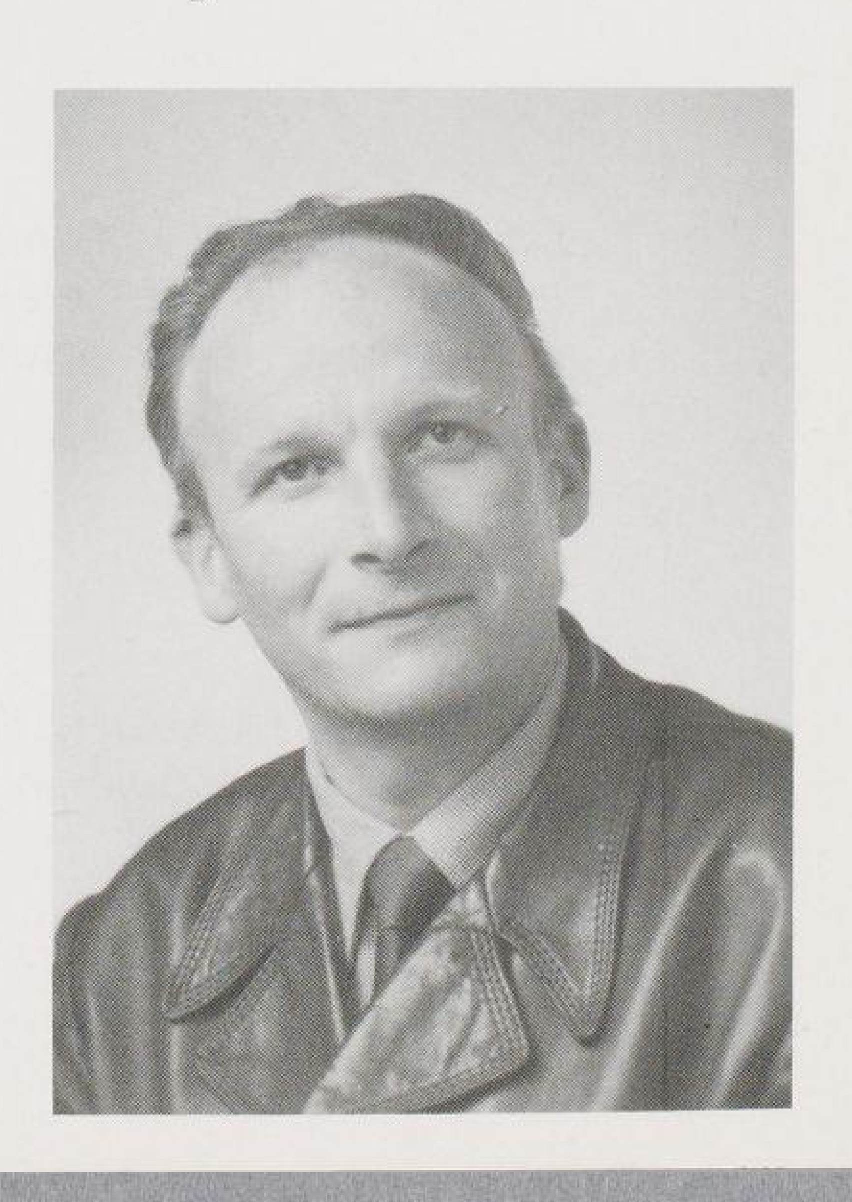
CANDIDAT DE L'UNION (U.R.C.)

SUPPLÉANT

GABRIEL COMMERÇON

Artisan Menuisier

Conseiller Municipal de Blanot



Roger COUTURIER

Arrivé en tête des 54 % des électeurs qui se sont prononcés contre le socialisme,

Candidat de l'Union du Rassemblement et du Centre (U.R.C.) avec mon suppléant Gabriel COMMERÇON, nous défendrons les intérêts de notre région et nous sollicitons vos suffrages le 12 JUIN 1988.

NOTRE OBJECTIF :

- Battre le candidat socialiste.
- Maintenir un équilibre politique conforme à l'image de la FRANCE.

EFFICACITÉ :

Dès ma désignation en qualité de DÉPUTÉ,

- j'ai ouvert une permanence, pour être à l'écoute de tous.
- Je suis PRÉSENT sur le terrain.
- Je souhaite poursuivre le travail commencé :
  - Défendre les intérêts des artisans, commerçants, des salariés, des agriculteurs et des viticulteurs.
  - Améliorer la formation des jeunes.
  - Engager une politique familiale et de solidarité envers les personnes âgées, les chômeurs et tous ceux qui sont en difficulté.

Gérard VOISIN : *"Je me désiste en faveur de Roger COUTURIER et invite les électrices et les électeurs qui m'ont apporté leur confiance et que je remercie, de reporter leurs suffrages sur le candidat de l'U.R.C."*

Philippe MALAUD : *"J'invite les électeurs à reporter leurs voix sur Roger COUTURIER, député sortant U.R.C."*

VU, LES CANDIDATS

SUD IMPRIMERIE 71850